



PLAN DE FORMATION LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Public visé : Tout collaborateur en charge des dossiers du personnel, Chefs d'entreprise de TPE et PME.

Objectif : Avoir une vision d'ensemble sur la formation professionnelle dans l'entreprise et de comprendre le fonctionnement.

Moyens pédagogiques : Formateur pédagogue et confirmé ; les formations sont animées en cours particuliers ou en petite équipe. Formation alternée par apports théoriques et mise en pratique.

Méthodes d'évaluation des acquis : Après chaque session, une évaluation des acquis précédents sera envisagée, suivra une évaluation générale en fin de stage.

Contenu de la formation :

- **Un petit moment d'histoire sur l'évolution de la formation depuis juillet 71**
 - Avant 71
 - Après 71
 - Depuis 2004
- **Les objectifs de la FPC**
- **L'éducation et la formation tout au long de la vie**
 - Le cycle scolaire
 - Le cycle professionnel
 - L'investissement personnel
- **Les différents acteurs de la FPC**
- **La FPC à l'initiative de l'employeur (le plan)**
 - Les actions de maintien dans l'emploi
 - Les actions de développement de compétences
 - Le tutorat

.../fin

- **La FPC à l'initiative du salarié (le CIF, bilan de compétences, VAE, ...)**
 - Le congé pour bilan de compétences
 - Le congé individuel de formation
 - Le congé pour la validation des acquis professionnels
 - Le congé d'enseignement ou de recherche
 - Le congé de formation professionnelle
 - Le congé spécifique et conventionnel
- **La FPC a l'initiative du salarié et de l'employeur (DIF, PDP)**
 - Le droit individuel à la formation
 - La période de professionnalisation
- **Le rôle des instances représentatives du personnel dans la FPC**
- **Les financements de la formation professionnelle**
 - L'état
 - La région
 - L'entreprise
 - Les OPCA
- **Rôle et fonctionnement de votre OPCA**
 - Le rôle auprès des entreprises
 - Le financement des formations
- **Réforme de la formation professionnelle 2010**
 - Le point central de cette réforme
 - Le financement des publics en difficulté
 - Les autres nouveautés du projet de loi